

COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 28 Juin 2013

Convocation : le 21 Juin 2013

Présents : Mesdames REYNAUD, BARBAZANGES et VAUGRENARD
Messieurs DEJOURS, SOTON, HURLIN, DUPIN, LADREYT, COSTE et GUERIN

Excusés : Messieurs SAHY et GREGOIRE
Madame DAUPHIN

Rolande DAUPHIN a délégué son mandat à Jean SOTON.

La séance est ouverte à 20 heures.

Secrétaire de séance : Madame Sabine REYNAUD

Le procès-verbal du 31 Mai 2013 est adopté à l'unanimité.

- **Juré d'assises de l'Ardèche 2014**

Comme chaque année, un tirage au sort de 2 personnes susceptibles de siéger en qualité de juré à la cour d'assises de l'Ardèche pour 2014 aura lieu le jeudi 04 juillet 2013 à 18 heures à la mairie d'Alboussière. Jean Soton validera pour la commune de Champis le tirage au sort effectué à partir de la liste électorale.

- **Conseil d'école du 28 Juin 2013 :**

Effectifs pour la rentrée scolaire 2013 / 2014 : 24 enfants de CM 2 partent en 6^{ème} / 16 enfants petite section arrivent soit un total d'environ 190 enfants pour la prochaine rentrée – stabilité des effectifs compte tenu des inscriptions à venir et de l'ouverture probable aux enfants de moins de 3 ans.

Travaux en cours : salle de motricité : en cours de travaux, achèvement prévu pour septembre
local de la cantine : les travaux d'agrandissement devraient commencer cet été et se poursuivre en septembre sans perturber le service.

- **MAM : Maison d'Assistantes Maternelles de Garnier :**

Les travaux de réaménagement de l'ancien presbytère ont bien avancé. Un dossier de candidature à l'appel à projet « Prévenir, limiter la dépense énergétique » a été transmis au conseil général de l'Ardèche le 14 Juin 2013 afin de solliciter le taux de subvention le plus élevé possible pour l'ensemble de la dépense estimée à 80 000 € HT.

Le chauffage qui sera installé pour ces logements est une chaudière bois à granules.

Tout est programmé pour que l'accueil des enfants des communes du plateau puisse être assuré dès la rentrée de Septembre. L'inauguration de ce bâtiment entièrement rénové sera organisée fin août début septembre.

Autorisent Monsieur le Maire à réaliser toutes publicités nécessaires pour la vente des terrains (panneaux affichages à l'entrée du terrain, publicité dans journaux,)

POUR : 8

CONTRE : 3

ABSTENTION : 0

Pour plus de renseignements sur les lots disponibles à la vente du futur lotissement communal « **le SOULEDOMATI** » merci de contacter la mairie au 04 75 58 31 37

- **PLU : modification simplifiée N° 1**

La commune de CHAMPIS dispose d'un P.L.U. qui a été approuvé le 29 Mars 2013.

Aujourd'hui, la commune effectue une **1ère modification simplifiée** de ce P.L.U. : il s'agit d'adapter le règlement des zones U et AUa concernant le recul imposé aux constructions vis-à-vis des voies départementales 219, 269 et 369.

Les constructions devront s'implanter sur ces 2 zones avec un retrait minimum de :

- **6 mètres de l'axe des voies communales,**
- **8 m de l'axe des RD 219, RD 269, 369a**

Le projet de modification sera transmis le 08 juillet 2013 pour suite à donner à l'ensemble des personnes publiques associées. Ensuite, un registre permettant de formuler d'éventuelles observations sur cette modification simplifiée sera mis à disposition du public en mairie pendant 1 mois et pendant les heures d'ouverture du public à compter du 01 août 2013 jusqu'au 01 septembre 2013.

Cette modification fera l'objet d'une information par voie de presse.

- Délibération N° 29 / 2013 : adhésion de la commune de Champis à l'association NOTRE VILLAGE

Toutes les communes rurales de moins de 3500 habitants peuvent adhérer à l'Association Nationale reconnue d'utilité publique « Notre Village » et s'engager dans la démarche de développement durable en respectant tous les aspects légaux de la réglementation.

Intérêts et finalités de la démarche pour la commune

- 🕒 Préserver une situation privilégiée en terme d'environnement et de qualité de vie.
- 🕒 Lutter contre le changement climatique.
- 🕒 Préserver la biodiversité.
- 🕒 Offrir une cohésion sociale et une solidarité entre les territoires.
- 🕒 Dynamiser le développement suivant des modes de production et de consommation responsable.
- 🕒 Bénéficier d'une démarche et d'outils adaptés aux collectivités rurales.
- 🕒 La possibilité d'obtenir des subventions majorées pour les collectivités engagées dans une démarche de développement durable.

Les amicales laïques de Crussol se réunissent une seconde fois le 1^{er} Juillet à Alboussière pour préparer et mettre en œuvre le travail de mémoire du centenaire de la grande guerre. Les élus de Champis souhaitent faire revivre à travers un ouvrage qui leur sera consacré l'histoire des 26 poilus inscrits sur le monument aux morts. N'hésitez pas à contacter Jean SOTON, Gilbert DEJOURS et la mairie pour rapporter des photos, des lettres, des livrets militaires, des cartes postales, des journaux,.... Ces documents sont essentiels pour éclairer l'histoire des combattants et éviter qu'ils ne tombent définitivement dans l'oubli.

- **ADMR : assemblée générale du 27 juin 2013**

Bilan financier quasiment à l'équilibre pour l'association locale. Au plan départemental, le redressement est en cours, l'encadrement du Conseil General de l'Ardèche a été déterminant. Une réflexion est engagée pour réorganiser l'ensemble des associations du département et réaliser les économies nécessaires.

- **Immeuble menaçant ruine**

Suite à une mise en demeure adressée par le Maire, un bâtiment menaçant ruine au quartier du Mazel va être sécurisé par le propriétaire début Juillet 2013.

- **Temple de la Bâtie de Crussol**

Par mesure de sécurité, la cheminée du temple qui menaçait de tomber a été déposée. La reconstruction n'est pas envisagée par les responsables locaux compte tenu de nombre réduit de cultes à la Bâtie.

La séance est levée à 23H15.

<p><i>Prochaine séance du Conseil Municipal :</i> Le Vendredi 26 Juillet 2013 à 20 heures salle du Conseil à CHAMPIS</p>

Le Secrétaire de Séance

Les Membres du Conseil Municipal